Publié le 16 décembre 2016

La Fédération des Epl d'Auvergne-Rhône-Alpes est née

Mercredi 14 décembre 2016, s'est tenue à Lyon une Assemblée générale extraordinaire qui a entériné la fusion des fédérations régionales des Epl de Rhône-Alpes et d'Auvergne, co-organisatrices à cette occasion d'un colloque sur le financement des projets des collectivités locales.

La Fédération des Epl d'Auvergne Rhône-Alpes est née de la volonté de se doter d'une structure régionale en cohérence avec le périmètre de la nouvelle grande région et pour se doter des moyens d'action plus importants.

Michel Le Faou, ex-président des Epl Rhône-Alpes, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'Urbanisme, présidera cette grande Fédération assisté d'un Conseil d'administration représentant la diversité des territoires.

Au sein du Bureau, Michel Le Faou sera entouré des personnalités suivantes :- Vice-Président : **Marion Canales**, présidente de la SEAU, adjointe au maire de Clermont-Ferrand – Vice-Président : **Bernard Bochard**, président de la Sacvl, adjoint au maire du 9e arrondissement de Lyon- Vice-Président : **Michel Antonakios**, président de Vercors Restauration, adjoint au maire de Fontaine- Vice-Président : **Jean-Louis Bouilhol**, président de la Seml du Velay- Trésorier : **Jean-Luc Da Passano**, président de la Serl, maire d'Irigny, vice-président de la Métropole de Lyon- Secrétaire : **Gilbert-Luc Devinaz**, président de la Segapal, adjoint au maire de Villeurbanne.

Cette nouvelle grande fédération représente 180 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp). Elles réalisent ensemble **1,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires** et **emploient 9250 personnes** pour offrir des services aussi variés qu'essentiels dans l'énergie, le tourisme, les transports, le logement, l'immobilier d'entreprise, le funéraire, la restauration collectivité, la petite enfance…

La Fédération des Epl Auvergne Rhône-Alpes aura pour mission première de renforcer la promotion de l'économie mixte auprès des élus et décideurs locaux.

À la suite de l'Assemblée générale extraordinaire, les Epl d'Auvergne Rhône-Alpes ont accueilli à la Tour Incity plus de 100 élus et cadres territoriaux pour un colloque sur le thème **"Financement des projets des collectivités locales : la nouvelle donne"**.

L'occasion de montrer à travers une série de témoignages la capacité des Epl à aider les collectivités locales à concrétiser leurs projets, dans un contexte pourtant compliqué.

Pour Michel Le Faou, "*les Epl sont aujourd'hui, avec la raréfaction des ressources financières, des outils parfaitement calibrés pour accompagner les politiques publiques dans les meilleures conditions. Mutualisation, coopération public-public avec la Spl ; partenariat public-privé, effet levier avec la Sem ; ou encore maitrise politique couplée à l'expertise d'un partenaire industriel avec la SemOp, les élus disposent de solutions pour se donner de nouvelles marges de manœuvre.*"

Les Entreprises locales et leur Fédération La Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis 60 ans. Elle est le seul représentant en France de la gamme qui compte 1243 Sem, Spl et SemOp. Les Epl interviennent dans une quarantaine de métiers, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 63 450 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 4,3 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 549 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2015, elles ont réalisé 12,2 milliards d'euros de CA. Après l'Île-de-France, Auvergne Rhône-Alpes est la 2e région la plus dynamique en nombre d'Epl (180) mais aussi en termes de projets de création de nouvelles sociétés (34).